

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 98

Artikel: Carnet du paysan
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elles étaient nourries, dira-t-on, mais les infirmières le sont aussi : elles étaient logées, mais leurs remplaçantes le sont aussi. Quand les infirmières ne demeurent pas à l'hôpital, elles reçoivent, à juste titre, il faut en convenir, — une indemnité de logement et de nourriture qui, selon la classe, varie de quatre cent cinquante francs à treize cents. De plus, elles ont une paye. Chaque infirmière coûte annuellement « mille quatre-vingt dix sept francs ». Ainsi donc, par chaque laïque qui a remplacé une sœur, on a grevé le budget de l'Assistance publique d'un supplément de dépenses de « huit cent quatre-vingt-sept francs. »

Mais il y a autre chose à considérer : dans une grande partie de nos hôpitaux, à la communauté se trouvait annexé un noviciat. Comme souvent les services étaient fort chargés, les religieuses avaient avec elles et sous leurs ordres, une ou plusieurs de ces jeunes postulantes qui remplissaient le rôle de surveillantes adjointes et qui ne touchaient d'ailleurs aucune indemnité. Il a fallu de toute nécessité remplacer ces novices qui ne coûtaient absolument rien par des laïques qui coûtent gros et qui ne rendent pas tous les services qu'on est en droit d'attendre de leur dévouement aux malades.



Carnet du paysan

Les composts — Engrais économique. — Les fanes des pommes de terre.

Les résidus de toute nature restés sans emploi, à la ferme, qu'ils soient d'origine animale ou végétale, tels que balayures, marcs, mauvaises herbes, criblures, suie, débris de cuir, chiffons, poils, épluchures, de légumes, etc., etc. doivent être soigneusement réservés pour l'établissement d'un compost. On appelle ainsi le simple mélange de ces divers déchets avec de la terre.

On prépare un compost en disposant successivement une couche de matière à utiliser et une couche de terre, jusqu'à ce qu'on obtienne un tas rectangulaire de 1, m. 50 à 2 mètres de hauteur.

La nature de la terre à employer est indifférente ; mais il est incontestable que si elle possède de bonnes qualités fertilisantes, le compost n'en sera que meilleur.

Généralement, on utilise celle qui se trouve le plus à la portée et, s'il est possible on y ajoute des boues de route, curures de fossé, cendres, plâtras. Ces substances augmentent la valeur du compost par l'apport des principes fertilisants qu'elles renferment et agissent physiquement, sur toute la masse dont elles augmentent la porosité.

Pour faciliter la décomposition des matières, il est indispensable de maintenir le tas humide, au moyen d'arrosages à l'eau seule ou ce qui est mieux encore, avec des eaux ménagères, des eaux grasses, du purin, en un mot, tout liquide contenant des éléments utiles.

Une autre condition nécessaire à la bonne confection du compost est l'aération du tas, et le mélange le plus intime possible, des diverses matières qu'il renferme, afin de leur permettre de réagir les unes sur les autres et obtenir une masse de composition uniforme. Ce mélange s'opère par des recoupages et permet en même temps, l'aération.

Le tas doit être disposé dans un endroit ombragé pour que la dessiccation ne s'opère

que lentement et sur une aire légèrement inclinée, afin de permettre aux eaux d'écoulement de se rendre dans une fosse disposée à cet effet : elles sont utilisées à nouveau à l'arrosage du tas.

Le dessus du tas est entouré de gazon sur le pourtour, de façon à former au centre une sorte de cuvette, dans laquelle on déverse les eaux d'arrosage. En outre, pour faciliter la pénétration de celle-ci, on pratique dans le tas à l'aide d'un marteau et d'un piquet, quelques trous verticaux et à différentes profondeurs.

La composition d'un compost, telle que nous l'avons indiquée au début de cet article, doit être complétée chaque fois que faire se peut, par une addition de chaux en quantité plus ou moins élevée, suivant la teneur en calcaire du sol auquel on destine ce compost.

La chaux vive est alors placée sur le sol à l'état de pierres, puis recouverte des terres et des matières diverses qui forment la masse, ou bien introduite en morceaux au moment où on opère les recoupages. Sous l'action de l'humidité, elle se délite, foisonne et chauffe le tas, ce qui contribue à activer considérablement les phénomènes de décomposition. Quelquefois, on se contente de disposer sur chaque assiette, une couche de chaux éteinte ; mais cette pratique est moins avantageuse que la précédente.

La chaux agit par sa causticité propre, sur les substances animales et végétales contenues dans le tas, détermine leur décomposition et amène ainsi la production de matières noires analogues à celles du fumier connues sous le nom de « beurre noir ». Elle détermine également la production d'ammoniaque que retient énergiquement la couche de terre, en raison de son remarquable pouvoir absorbant. Et la déperdition de ce principe fertilisant est fort peu à craindre, si le compost est maintenu dans un état d'humidité convenable.

Un compost bien confectionné, bien que formant un terreau assez riche en nitrates, ne constitue qu'un engrais pauvre en principes fertilisants. Pour que leur établissement puisse être considéré comme une bonne opération, il convient de réduire le plus possible, le prix de la main-d'œuvre.

Les charrois les arrosages, et les recoupages, se feront de préférence à l'époque du ralentissement des travaux. Pour la confection du tas, on emploiera la terre à proximité de l'emplacement, afin de réduire au minimum les frais de transport. En un mot, c'est au cultivateur à profiter de toutes les circonstances pour obtenir un produit dont, le prix de revient ne surpasse pas la valeur réelle.

N'y aurait-il pas dès lors, plus d'avantage à envoyer toutes ces matières directement au tas de fumier ?

Nous ne le pensons pas, parce qu'en général tous les débris et résidus employés en compost, sont d'une décomposition difficile. Mélangés au fumier, leur transformation en éléments assimilables serait très lente, contrairement à celle qui a lieu dans les composts, sous l'action successive de la chaux et des phénomènes de la nitrification. Le résultat est donc bien loin d'être identique.

L'établissement des composts est donc, en principe, une excellente opération, pour laquelle l'agriculteur ne doit considérer que la question économique ; dès lors ils ne faut pas perdre de vue, que s'ils fournissent un

excellent terreau, ils ne constituent qu'un engrais de faible valeur.

* * *

Avec quatre poules, il faut 100 kilos de phosphate ordinaire par an. On dépose le phosphate dans le poulailler ; de temps en temps, on en répand quelques pelletées sur le sol, sous le perchoir, on gratte la fiente pour bien mélanger le tout.

Par une belle journée, on nettoie le poulailler et on fait sécher phosphate et fiente sur un sol propre, en ayant soin de bien parfaire le mélange en remuant et de briser les mottes. Puis on met en sacs, 400 kilos de cet engrais peuvent fumer un demi-hectare de céréales ou de choux. Le phosphate sert aussi aux poules à se poudrer. Il ne faut pas employer du superphosphate, parce qu'il renferme de l'acide sulfurique qui attaquerait les pattes des volailles.

* * *

De nombreuses analyses prouvent que les fanes de pommes de terre constituent une bonne fumure verte, riche surtout en azote, qu'il faut restituer au sol. Le procédé le plus avantageux est de fixer les fanes au fond des raies ouvertes par la charrue et de les enfouir en terre le plus parfaitement possible.

C'est un travail assez ennuyeux, il est vrai aussi préfère-t-on les brûler après les avoir ramassées en tas. L'incinération détruit alors les matières azotées, et les éléments minéraux seuls sont restitués au sol. Si on estime 1 fr. 25 l'unité d'azote organique, la perte totale pour un hectare pourrait aller à 25 francs ; c'est à considérer. Au moins, les cendres devraient elles être répandues uniformément sur tout le champ.

On s'en sert aussi comme litières : le piétinement des bêtes favorise leur décomposition. Il faut les mélanger avec la paille pour rendre la couche plus douce. On a conseillé aussi l'épandage sur les prairies, à charge d'enlever les débris après l'hiver. Comme elles contiennent 12 kilos 6 de potasse par hectare, c'est un appoint appréciable. Les pluies, en dissolvant cet engrais, l'entraînent dans le sol. Enfin, on a recommandé d'en faire des composts, en les stratifiant avec de la chaux. Somme toute, le premier procédé paraît des plus avantageux, l'enfouissement, à la condition qu'il sera parfaitement exécuté.



Passe-temps

Solutions du N° du 10 novembre 1907.

Devises : Ce sont les repasseuses, parce qu'elles font des repas sages.
C'est un jeu de cartes.

Devises

Qu'est-ce qui est léger et pesant et qui sert au prêtre et au soldat ?
Quelle est la sainte la plus près de Dieu ?



Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.